



*Châteauroux
le 17 Avril 2012*

**Elections législatives 2012 .
Réponses au questionnaire de l'AFPS de l'Indre aux candidats
à la prochaine élection des 10 et 17 /06/2012**

Reconnaitrez-vous de manière bilatérale l'Etat Palestinien ?

Depuis 35 ans l'ONU célèbre le 29 Novembre de chaque année, la journée internationale de solidarité avec le peuple Palestinien.

Cette année marque le 64eme anniversaire de l'adoption de la résolution N°181 qui prévoyait la création d'un état Palestinien au côté d'Israël dans la paix et la sécurité.

Cela n'a que trop duré !

Nous dénoncerons entre-autre la position du gouvernement français qui a même utilisé son influence pour faire pression sur les représentants Palestiniens afin qu'ils limitent leur demande au statut de membre observateur.

Il n'y aura pas de justice avec un « Etat Palestinien » croupion, sans souveraineté réelle sur sa terre, son espace aérien et maritime. Pas de justice pour le peuple Palestinien sans droit au retour dans leurs foyers de tous réfugiés, sans la fin de la colonisation et de l'occupation, sans la fin du système d'apartheid et des discriminations subies par les palestiniens.

Nous proposerons donc que la France reconnaisse l'état Palestinien et soutiendrons la proposition d'admission de l'Etat Palestinien à l'ONU en tant qu'acteur international à part entière.

Soutiendrez-vous l'entrée de plein droit de l'état Palestinien aux nations unies

Nous soutiendrons l'entrée de plein droit de l'état Palestinien mais nous pensons que pour cela nous devons mettre fin avant à la structure inique du conseil de l'ONU. En particulier abroger le droit de veto des « grandes puissances ».

Des campagnes diplomatiques peuvent être utiles pour faire avancer la légitimité des droits du peuple Palestinien. Sans rapport de force populaire, nous savons bien qu'il n'y aura rien à attendre des états et de leur duplicité. Rien à attendre par exemple d'un état Français qui participe à l'extention du blocus des palestiniens aux coté des états de l'U.E, au blocage des flottilles aériennes et maritimes de juillet dernier. Ce même gouvernement qui renforce ses liens de collaboration militaire et sécuritaire avec cet état colonial. Nous devons contraindre l'état français à sanctionner Israël et à suspendre tous ses accords de coopération.

Et tant que les droits du peuple Palestinien ne seront pas respectés, nous boycotterons les institutions israéliennes et nous militerons pour que les entreprises n'investissent plus dans une économie qui sert un système colonial.

Quelles mesures restrictives comptez-vous mettre en place en ce qui concerne l'importation de produits des colonies importés en France et dans le reste de l'U.E, êtes-vous prêts à les interdire ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour dissuader les entreprises françaises et européennes impliquées dans la colonisation israélienne ?

Nous devons généraliser les campagnes de boycott et soutenir les actions de ce genre (type BDS).

Notre programme comprend entre-autre de se réappropriier les grands pôles énergétiques et du transport.

Les filiales de transports revenues dans le giron public se verront interdits notamment de s'impliquer dans l'extension des colonisations israélienne(tramway Véolia, etc...).

Nous contrôlerons que les produits issus des colonies ne bénéficient pas de tarifs préférentiels dans le cadre de l'accord UE-Israël.

Nous proposerons un étiquetage spécifique des produits des colonies pour sensibiliser le public et consommateurs de l'U.E.

Nous militerons auprès de la commission européenne pour légiférer sur une interdiction des transactions financières en soutien de l'activité des colonies.

Pour le comité NPA 36
Thierry ROUHART
Candidat aux élections législatives
Sur la 2eme circonscription de l'Indre